



Fédération Nationale des Organismes de Gestion des Etablissements
de l'Enseignement Catholique
277 rue Saint-Jacques – 75240 PARIS Cedex 05
Tél. : 01.53.73.74.40 - Fax : 01.53.73.74.44 - mail : contact@fnoyec.org

Aux Présidents d'UDOGEC / UROGEC

Pour information à :

M. le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique

MM les Membres du Conseil d'Administration

MM les Secrétaires Techniciens

MM les Directeurs Diocésains

Note d'information n° 2009-12

Paris, le 20 mai 2009

Objet: Statut du chef d'établissement du 2nd degré

Madame, Monsieur,

Le nouveau statut du chef d'établissement du 2nd degré a été promulgué par la Commission permanente de l'Enseignement Catholique le 15 mai dernier. Nous vous prions de trouver ci-joint le texte de ce statut, communiqué par le Secrétariat général de l'Enseignement Catholique.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur les dispositions relatives à l'évaluation du chef d'établissement car il appartient aux OGE de s'assurer que l'entretien d'évaluation triennale est effectivement mené par l'autorité de tutelle et d'interpeller celle-ci si tel n'était pas le cas. Il s'agit d'une procédure nouvelle du statut.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre considération distinguée.

Jacques GIROUX
Président de la FNOGEC

PJ : Texte du statut du chef d'établissement du 2nd degré